



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Covid-19

Le Centre de vaccination de Beaulieu a ouvert ses portes aujourd'hui

Le centre de vaccination le plus grand du Canton a été inauguré aujourd'hui par les autorités vaudoises et lausannoises. D'une capacité à terme de 16'000 vaccinations par semaine, il propose des horaires élargis (soirs et week-end). Les prises de rendez-vous, ouvertes depuis mercredi 14 avril, sont déjà très nombreuses. Le Conseil d'État saisit cette occasion pour informer que l'ensemble de ses membres ont choisi de se faire vacciner, dès le moment où l'accès pour leurs catégories d'âges respectives le permet.

Rebecca Ruiz, Cheffe du Département de la Santé et de l'Action Sociale, Béatrice Métraux, Cheffe du Département de l'Environnement et de la Sécurité, et Grégoire Junod, syndic de Lausanne, ont inauguré aujourd'hui le Centre de vaccination de Beaulieu. Se réjouissant de pouvoir offrir aux résidentes et aux résidents du canton une infrastructure d'une capacité à terme de quelque 16'000 vaccinations par semaine, ils ont souligné l'intérêt de la population : possibles depuis le 14 avril à midi, les inscriptions ont connu un vif succès, notamment auprès de la catégorie des 50-65 ans, à laquelle la vaccination est désormais ouverte. Le premier jour, le site d'inscription en ligne www.coronavax.ch a reçu 60'000 visites, la hotline vaccination (058 715 11 00) 11'000 appels, et après 3 heures, la première semaine était entièrement remplie, y compris pour les soirs (le centre vaccine du lundi au samedi de 8h à 22h) et le dimanche (de 9h à 16h). Ces horaires compatibles avec une activité professionnelle répondent aux besoins de la population actuellement vaccinée.

Les personnes auxquelles la vaccination est ouverte et qui souhaitent en bénéficier sont invitées à s'inscrire ; la vaccination reste en effet le meilleur moyen de se protéger d'une infection contre le Covid-19, particulièrement contre ses formes graves, de protéger les autres, et d'alléger les mesures qui brident nos activités sociales, économiques, sportives, culturelles et de formation.

Afin de souligner l'importance de la vaccination pour cette tranche d'âge, le Conseil

d'État rappelle qu'il encourage vivement la population à se faire vacciner; il fait d'ailleurs savoir aujourd'hui que l'ensemble de ses membres ont choisi de se faire vacciner, dès le moment où l'accès pour leurs catégories d'âges respectives le permet. Le Conseil d'État affirme ainsi toute sa confiance dans l'efficacité et la sécurité des vaccins autorisés dans notre pays.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 avril 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat

LIENS

[Photos à télécharger](#)